SYNDICATS TERRITORIAUX
Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

À l'attention de Madame la Maire Présidente

Nantes, le 29 octobre 2026

Objet: Préavis de grève – 5 au 30 novembre 2026

Madame la Maire Présidente,

Le mois d'octobre a vu éclore un mouvement de ras-le-bol généralisé concernant l'état des services publics et le coût de la vie. Ce mouvement initié par la jeunesse lycéenne a rapidement trouvé une résonance dans le reste de la société. Les manifestations du week-end dernier ont démontré que pour une part majoritaire de la population c'en est assez.

En tant que fonctionnaires nous ne sommes pas surpris.

Nous alertons depuis des années sur la dégradation progressive des conditions dans lesquelles nous exerçons nos missions. Au désengagement progressif de l'État, au manque de moyens matériels et humains, au manque de reconnaissance de nos métiers sont venus s'ajouter des chocs de simplification, dont vous vous faites l'écho, mais qui ne se traduisent pour les citoyens qu'à une automatisation des démarches sans dialogue possible avec l'administration et pour les fonctionnaires à des galères sans fin avec des logiciels bâclés, incapables de prendre en compte la spécificité des situations. Ce sabotage qui ne dit pas son nom augmente la méfiance et les tensions vis-à-vis des agent.e.s du service public ainsi que le mal-être en interne par la perte de sens de nos missions.

La sécheresse et les canicules de cet été nous semblent déjà loin et pourtant elles ont mis en exergue l'inadaptation des services publics face aux événements climatiques extrêmes. La crise écologique aussi assombrit l'avenir de la jeunesse et seuls des services publics forts seront capables de protéger les populations.

Nous sommes également les travailleurs et travailleuses ayant le plus perdu de pouvoir d'achat ces 20 dernières années. Comment donner envie aujourd'hui à un.e jeune de rentrer dans la fonction publique en lui expliquant qu'il faudra 15 ans pour que son traitement de base passe au dessus du SMIC ? Que sur ses 20 premières années de carrière son salaire n'augmentera que d'un point tous les ans ou tous les trois ans ? Qui accepterait de devenir plus pauvre chaque année dans une société qui produit tant de richesses ?

Alors que la situation économique mondiale se tend fortement avec notamment une hausse très importante du coût de l'énergie, le gouvernement illégitime s'entête et nous propose une nouvelle saignée de 54 milliards. Une saignée qui n'a d'autre but que de compenser les cadeaux fiscaux consentis par le Président de la République aux grandes entreprises et aux plus riches depuis 2017 et de financer la préparation d'une guerre dont nous serons également les victimes. C'est le racket du siècle.

Pour nous aussi, c'en est assez.

Ainsi, nos syndicats CGT ville de Nantes, Nantes Métropole et UFICT appellent les agent.e.s publics à se mobiliser tout au long du mois de novembre afin d'exiger :

- l'augmentation immédiate et, *a minima*, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6,50 € et une augmentation des effectifs des services publics,
- l'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
- la suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour en arrêt maladie,
- l'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),

Localement, la CGT exige de la collectivité qu'elle affirme sa volonté de maintien des services publics de qualité en :

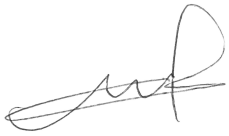
- recrutant des agent.e.s statutaires (et non des contractuels ou des intérimaires) partout où le bon fonctionnement du service public l'exige (c'est-à-dire presque partout),
- reprenant en régie les services publics délégués,
- augmentant le régime indemnitaire et qu'elle révise les niveaux RIE,
- mettant tout en œuvre pour permettre des recrutements qualifiés dans les services en tension par la mise en place de concours (auxiliaires de soins, auxiliaires de puériculture…),
- supprimant les ratios d'avancement.
- mettant en place un remboursement à 100 % de notre prévoyance collective et de la mutuelle collective à venir

Pour finir, de nombreux services ou directions de nos collectivités sont actuellement en difficulté et vous ont interpellé que ce soit sur leur souffrance au travail, la reconnaissance dont ils et elles manquent ou pour mettre un terme à des pratiques managériales toxiques et autoritaires. De cela aussi c'en est assez. Nous les appelons à se mobiliser durant ce mois de novembre.

En conséquence, nos organisations syndicales CGT ville de Nantes, Nantes Métropole et UFICT déposent **un préavis de grève reconductible du 5 novembre 2026 à 0h00 au 30 novembre 2026 à minuit pour l'ensemble des agents de nos collectivités.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT



Syndicat CGT & UFICT CGT Mairie de Nantes, CCAS, SMANO, EBANSN syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr
syndicatville-ufict.cgt@mairie-nantes.fr
Syndicat CGT Nantes Métropole syndicat.cgt@nantesmetropole.fr